



DEF  
Monsieur le Conseiller d'Etat  
Frédéric BORLOZ  
Rue de la Barre 8

**1014 Lausanne**

Lausanne, le 3 février 2023

### **Communication du PLR concernant les enseignant·e·s vaudois·e·s**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le PLR a largement diffusé le message annexé sur les réseaux sociaux à l'occasion de la grève de la fonction publique du 31 janvier dernier.

Interpellées par un nombre important de leurs membres à ce propos, les associations professionnelles et syndicales seraient heureuses de connaître votre position sur une telle communication, issue de votre parti politique, qui écorne de manière très significative l'image des enseignant·e·s. Par ailleurs, elle remet en cause un droit constitutionnel décliné dans la LPers.

Nous sommes convaincus que vous avez pu constater, de par votre fonction, l'énorme engagement au quotidien des enseignant·e·s dans un contexte de plus en plus difficile. En votre qualité d'employeur de près de 14'000 enseignant·e·s et afin de remplir notamment votre devoir de protection à la personnalité, une telle clarification nous semble particulièrement importante.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations respectueuses.

Pour la SPV

Gregory Durand

Yves Froidevaux

Pour le SSP

Julien Eggenberger

Raphaël Ramuz

Pour SUD Education

Françoise-Emmauelle Nicolet

Gilles Pierrehumbert

Annexe :



PLR. Les Libéraux-Radicaux Vaud · [Suivre](#)

20 h ·

A la veille d'une nouvelle grève d'une minorité d'enseignants, rappelons qu'ils bénéficient de:

- 1,4% d'augmentation de salaire
- Prime unique de 0,8% du salaire annuel pour classes salariales jusqu'à CHF 116'000
- Annuités automatiques (indépendamment de la performance)
- 14 semaines de vacances payées
- Un travail garanti à vie

